

Commune de La Boissière-Ecole

La Bassoria
Mai-Juin 2010 - n° 31

Directeur de la publication :
Anne-Françoise GAILLOT
Comité de rédaction et
Commission communication :
Anne Coër (responsable), Thierry
Djellab, Marie-Alice Peyrat,
Nathalie Surin, Christophe
Sanchez

Mairie de La Boissière-Ecole
tél : 01 34 85 01 25
fax : 01 34 85 07 24
web : mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr



• Mariages :

EYRAUD Florian et EVSTA-
FYEVA Ekatarina, le 6 mars
2010.

FERNANDES Carlos et ME-
RAH Simone, le 22 mai 2010

• Naissances :

- Elsa, Luigia, Juliette CHI-
RONI, le 09 février 2010
- Ugo, Luigi, René CHIRO-
NI, le 09 février 2010
- Kamil KRIMAT, le 02
mars 2010
- Sarah, Alika, Lilou HUE,
le 12 avril 2010
- Lou, Michel ROBERT, le
20 avril 2010.
- Meryane MATTI, le 28
avril 2010

OUVERTURE MAIRIE
Permanences secrétariat
Mardi, Jeudi et Vendredi
8h30 à 9h30-16h30 à 17h30
Mercredi et Samedi
10h00 à 11h00

OUVERTURE EPICERIE
Du Lundi au Vendredi
7h30/13h30 et 15h30/19h00
Samedi 8h00 à 13h00 et
15h30 à 19h00
Dimanche 8h00 à 13h00

**BIBLIOTHEQUE A LA
MAISON POUR TOUS**
Mardi 17h00/18h00
Samedi 11h30/12h30
Hors période de vacances
scolaires.

Bientôt la fête de l'été ...



Vous êtes attendus nombreux à notre fête annuelle de l'été qui débutera vers 14h00 par des tournois de pétanque et tennis. Puis, la kermesse, l'exposition de l'atelier dessin, les démonstrations sportives vous conduiront jusqu'à l'heure de l'apéritif et le repas qui seront accompagnés cette année par le groupe de musique « les Dauphins », qui interprétera des titres à partir des années 60.

Souhaitons que, comme l'an dernier, un temps clément soit de la partie...
(Inscriptions pour le repas à l'épicerie Proxi)

La marche pour le diabète 2010

Encore une année sous le signe de la générosité... l'Amicale Sports et Loisirs de La Boissière-Ecole en collaboration avec l'association DIDOP (*Diabétiques Insulino-Dépendants de l'Ouest Parisien*), a organisé une randonnée pédestre (5 km et 8 km) au profit de la recherche contre le diabète le dimanche 9 mai 2010. Une belle journée avec plus d'une cinquantaine de participants. Nous avons remis 375 € à l'association DIDOP, qui versera l'intégralité de la somme à la section recherche de l'ADJ (Aide aux Jeunes Diabétiques). Un goûter, bien venu pour tous, a été offert à mi-parcours. Puis le groupe s'est divisé en deux soit pour prendre un chemin plus direct soit pour les bons marcheurs, faire la boucle complète. Un deuxième goûter attendait les randonneurs à l'extérieur de la salle d'activités. Nous tenons à remercier les sponsors ci-dessous pour leur participation en alimentation, car sans eux, il nous serait plus difficile d'organiser cette randonnée : l'Épicerie de La

Ecole Hyperches, la ferme de Tremblaye Boissière-l'épicerie meray, la langerie de rolles, la du Bout Prés, Yvelines Saumon Fumé de la Boissière-Ecole. Nous remercions aussi la section marche, et plus particulièrement Monsieur Saccenti, qui propose, teste la randonnée et qui nous aide à encadrer le groupe, ainsi que les personnes qui nous aident pour la sécurité de nos déplacements (passage de routes). Merci encore pour votre disponibilité, votre générosité... nous espérons refaire cette manifestation et que vous serez aussi nombreux.

Les membres de l'ASLBE

Course cycliste du 6 juin 2010

Le Championnat Régional organisé par le C.S.M de Puteaux aura lieu le 6 juin 2010. Deux départs seront donnés à 9 h00 puis 14h00, devant la Mairie. Les deux arrivées, aux alentours de 12h00 et 18h00, se feront Route de la Hauteville, à hauteur de la rue des Longchamps.

Commune de La Boissière-Ecole

N° 31

Mai-Juin 2010

LA BASSORIA

EDITO

Pour commencer, je tiens tout d'abord à remercier Claude Madelaine qui fut pendant de longues années le porte-drapeau de notre commune. Il a su porter haut les couleurs de notre cité et nous a inculqué au fil des années le désir de poursuivre avec lui notre devoir de mémoire. Claude est aujourd'hui appelé à devenir le porte-drapeau du « Souvenir Français », il ne nous accompagnera plus lors des cérémonies communales mais il convient qu'il sache que nous aurons à cœur de perpétuer pour l'avenir les valeurs qu'il a bien voulu nous transmettre. Merci Claude. Pour compléter mon précédent édit, je vous informe que l'appel d'offre quant au bureau d'études a été lancé et que la commission ad hoc devrait faire son choix dans le courant du mois de juin. A compter des conclusions de ce bureau d'études spécialisé en assainissement, un nouveau point sera fait dans la Bassoria pour vous informer des suites tant judiciaires que financières de cette affaire.

Enfin, nous serons heureux de vous accueillir en deux occasions en ce mois de juin. Le 6 juin pour inaugurer le chemin des enfants de troupe, participer à la kermesse de l'école Hériot et encourager les coureurs cyclistes régionaux pour le Prix du Championnat d'Ile de France (catégories 1, 2 et 3). Puis le 26 juin à la Fête de l'Été pour partager ensemble petits et grands, jeunes et aînés, tout au long de la journée des moments de convivialité.

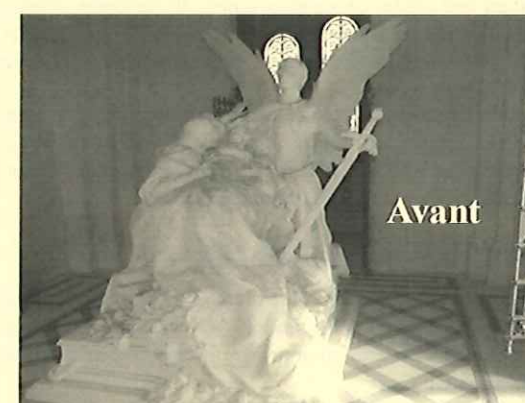
N'oubliez pas, car c'est votre participation qui fait de ces journées des moments inoubliables.

A.F. Gaillot

Chantier d'insertion

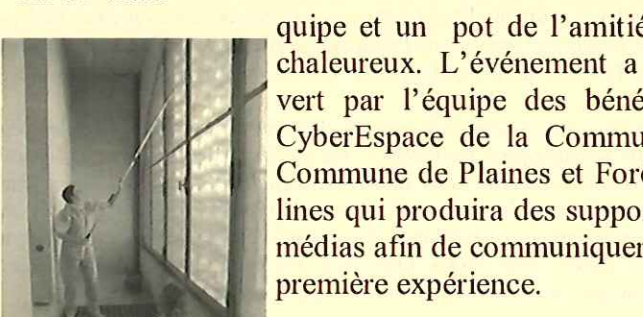
Grand coup de balai au Mausolée !

Pendant les vacances de Printemps, une équipe dynamique est venue, armée de balais et de brosses, arborant de joyeux sourires, entreprendre le grand ménage dans le caveau de la famille HERIOT.



Ce fut notre première expérience de chantier éducatif organisé avec l'I-FEP (Association d'Insertion de Formation d'Education et de Prévention), qui est le service de prévention spécialisée de Rambouillet. Ce type de chantier a pour vocation éducative et professionnelle de mobiliser des jeunes en « panne » dans leur vie et leur parcours professionnel. Tout en apportant un précieux coup de main aux municipalités dont le rôle est de proposer des supports de travaux à visée éducative (restauration de bâtiments du patrimoine communal, nettoyage de monuments historiques). Ce chantier a été l'occasion de découvrir la famille HERIOT en par la visite du château, riche-Melle.

longues antérieures de nous remercier pour ce chantier fut fin de chan-



Le rôle est de proposer des supports de travaux à visée éducative (restauration de bâtiments du patrimoine communal, nettoyage de monuments historiques). Ce chantier a été l'occasion de découvrir la famille HERIOT en par la visite du château, riche-Melle.

Le chantier fut fin de chantier organisé par l'équipe et un pot de l'amitié fut l'occasion d'échanges chaleureux. L'événement a été couvert par l'équipe des bénévoles du CyberEspace de la Communauté de Commune de Plaines et Forêt d'Yvelines qui produira des supports multimédias afin de communiquer sur cette première expérience.

Rappels

• Elagage

La végétation reprend vie avec les beaux jours et elle n'a pas de limites. Aussi, pensez à élaguer ou tailler les arbres et arbustes qui débordent sur le domaine public car ceux-ci peuvent à la fois provoquer des désordres dans les fils électriques ou gêner la circulation piétonne sur les trottoirs.

• Horaires de brûlage:

Aucun brûlage n'est autorisé en dehors des heures suivantes:

De 13h à 17h du 1er octobre au 31 décembre.

De 6h à 11h00, du 1er avril au 30 septembre.

Il est formellement interdit d'allumer des feux le dimanche et les jours fériés.

(arrêté n°2009-26)

• Nuisances sonores

Les outils susceptibles de causer une gêne au voisinage, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, motoculteur, tronçonneuse... ne peuvent être effectués que les

-Jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

-dimanches et jours fériés de 10h à 12h

(arrêté préfectoral 99-364)

• Salle d'activités

Nous rappelons aux parents d'élèves et utilisateurs de la salle d'activités que les véhicules (sauf livraisons et handicapés) doivent stationner sur le parking bordant la rue des Pièces du Château prévu à cet effet et non devant la salle d'activités.



Cérémonie du centenaire des AET des Yvelines et des anciens de l'EMEH qui se déroulera le 6 juin 2010 à La Boissière-École.

La grande famille des AET (Anciens Enfants de Troupe) des Yvelines et des anciens de l'EMEH (École Militaire Infantine Hériot) se réunit le 6 juin 2010 à La Boissière-École pour célébrer le centenaire de la création de son association.

Les "enfants de troupe" - Histoire.

Des origines à 1885.

Depuis les temps les plus anciens (empires grecs et romains), les armées ont toujours eu parmi elles quelques enfants et/ou adolescents (de l'ordre de 1 à 2 par compagnie, c'est-à-dire pour 100 à 150 soldats) qui étaient employés à des tâches diverses de leur niveau, le plus souvent comme musiciens (tambours, joueurs de fifre,...). Ces enfants étaient des proches de personnels employés par le régiment (enfants de vivandières... et autres blanchisseuses, de soldats ou sous-officiers morts ou blessés à la guerre...).

Au XVIIIème siècle, le statut de ces enfants a été officialisé par ordonnance royale de 1766, confirmé et prolongé par un arrêté de Bonaparte en 1800. Ils se sont alors appelés "enfants de troupe" et l'armée devait leur assurer une instruction scolaire minimale ainsi qu'une instruction militaire adaptée à leur âge ; ils touchaient une solde. En compensation, ils devaient s'engager à servir dans les armées pour une durée déterminée (en quelque sorte pour rembourser leurs études). De ce fait, par leur expérience de la vie dans les unités et par l'expérience qu'ils détenaient, ils étaient voués à devenir des cadres de valeur dans les armées.

Au fil des temps, notamment au XIXème siècle jusque dans les années 1880, la condition de ces enfants de troupe était enviable, les sous-officiers et même les officiers cherchaient à ce que leurs enfants soient acceptés dans les armées, c'est ainsi par exemple que Victor Hugo, fils du général Hugo, fit partie des enfants de troupe et en a toujours été fier.

Les écoles militaires préparatoires (1885-1982).

A la suite des lois sur l'enseignement de 1881 et 1882 et dans le but de générer des vocations militaires dont la France avait besoin car elle s'armait en vue d'un affrontement avec l'empire allemand pour retrouver l'Alsace et la Lorraine en son sein, la république se dota d'un arsenal "d'écoles militaires préparatoires (EMP)". Ce sont :

- Autun, Billom, Montreuil sur Mer, St Hippolyte du Fort en 1886,
- L'orphelinat militaire Hériot à la Boissière, Les Andelys en 1887.

C'est une loi de 1884 qui a supprimé définitivement les enfants de troupe dans les régiments et a institué ces 6 écoles en remplacement. Cependant, dans la conscience et dans le vocabulaire populaire, peu de monde connaît les écoles militaires préparatoires car tous ont toujours utilisé le terme d'école d'enfants de troupe jusqu'en 1982 où ces établissements sont devenus « lycées militaires » ; en conséquence, nous nous appelons toujours et sommes fiers de rester les "Anciens Enfants de Troupe".

Devant le succès obtenu, ces premières écoles ont été complétées par les écoles militaires préparatoires techniques de Tulle en 1924 et du Mans en 1947, ainsi que par la création d'EMP dans la plupart des pays des colonies françaises (presque toutes ces écoles existent toujours, gérées par leur pays, et continuent à former beaucoup d'élites de ces nations).

Les collèges et lycées militaires (1982 à nos jours).

Un décret de 1982 unifie le statut de ces établissements, il s'agit :

- du Prytanée national militaire de La Flèche (lycée et classes prépa.) géré par l'armée de terre,
- du lycée militaire d'Autun (collège, lycée et classes prépa.) géré par l'armée de terre,
- du lycée militaire de St Cyr l'école (lycée et classes prépa.) géré par l'armée de terre,
- du lycée militaire d'Aix en Provence (lycée et classes prépa.) géré par l'armée de terre,
- de l'école des pupilles de l'air de Grenoble (collège, lycée et classes prépa.) gérée par l'armée de l'air,
- du lycée naval de Brest (lycée et classes prépa.) géré par la marine.

L'accès à ces écoles se fait essentiellement par concours dans les classes de sixième pour les collèges et de seconde pour les lycées et sur dossier dans les classes préparatoires. Depuis presque vingt ans, elles sont accessibles aux filles. Naturellement, elles conservent leur vocation première et accueillent prioritairement les enfants dont les pères militaires sont décédés en mission. Ces écoles sont aussi, pour les enfants de militaires, la possibilité de suivre des études secondaires dans la stabilité alors que leurs parents sont parfois mutés tous les 2 ou 3 ans, éventuellement dans des régions (outre-mer et à l'étranger) sans établissement d'études secondaires et françaises.

Les drapeaux des écoles militaires préparatoires et actuels lycées militaires, portent dans leurs plis les décorations suivantes :

- croix de chevalier de la légion d'honneur,
- croix de guerre 1914-1918 avec palme,
- croix de guerre 1939-1945 avec palme,
- croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures avec palme.

Les "anciens enfants de troupe", en abrégé "AET".

Tous les élèves issus de ces écoles, de la première école de Rambouillet (dont les seuls élèves étaient officiellement appelés "enfants de troupe" durant 8 ans de 1876 à 1884) aux élèves des collèges et lycées militaires d'aujourd'hui, appartiennent à une communauté dont l'association a été créée le samedi 9 juillet 1910 à l'initiative d'Ulysse PASTRE, proviseur de l'école de St Hippolyte du Fort. Tous les membres de cette communauté sont très conscients du rôle d'ascenseur social que ces écoles ont eu pour eux grâce aux excellents niveaux d'instruction et d'éducation qu'ils y ont acquis.

Les AET sont au nombre de dizaines de milliers de membres répartis par "section" dans chaque département. Ils entendent fêter le centenaire de la création de leur association en 2010. La section des AET des Yvelines a fêté le sien le mercredi 14 avril à Rambouillet ville de la création de la première et unique véritable école d'enfants de troupe. Cette cérémonie a regroupé les élèves des trois écoles existantes ou ayant existé sur le territoire des Yvelines : Rambouillet, La Boissière et St-Cyr l'école. Et aujourd'hui ce dimanche 6 juin 2010 nous fêtons le centenaire de notre association à La Boissière qui fut le village de la seule école d'enfants de troupe d'enseignement primaire, créée par pur esprit de bénévolat et offerte au ministère de la guerre de l'époque.

Programme de la matinée du 6 juin 2010.

- 9 h 30 : Messe en l'église Saint Barthélemy en hommage aux enfants de troupe.
- 10 h 30 : Hommage et dépôt de gerbes au monument aux morts.
- 11 h 00 : Hommage aux AET et aux sœurs de l'école Hériot, ainsi qu'à la famille Hériot.
- 11 h 45 : Inauguration du "Chemin des enfants de troupe" en haut de la sente derrière l'église.
- 12 h 15 : Pot de l'amitié en salle d'activités, offert par la commune.

Sens donné à cette journée de manifestations.

Cette cérémonie annuelle a pour but :

- de rendre hommage à la Famille Hériot pour sa générosité et sa clairvoyance sur les besoins, à la fois des familles dont les enfants étaient orphelins et de l'état qui avait grand besoin d'instruction et de formation de qualité pour des enfants et adolescents susceptibles de constituer l'encadrement futur de l'armée ;

- de faire revivre le souvenir :

- pour les élèves et cadres décédés en cours de scolarité dans cette école,
- pour les sœurs constituant l'essentiel de l'encadrement de cette école,
- pour les morts des guerres du village de La Boissière-École qui ont donné leur vie sur des champs de bataille et dont les habitants ont toujours considéré avec la plus grande bienveillance les élèves de cette école.

De plus, pour marquer cette année du centenaire de la création de l'association des AET, nous allons procéder à l'inauguration du "chemin des Enfants de Troupe" qui fut, pour de nombreuses générations d'élèves de l'EMEH, la sortie de "plein air" la plus courante qui a marqué profondément tous les esprits.

Invitation à l'inauguration de la sente

La section des AET des Yvelines
Les anciens de l'Ecole Militaire Infantine Hériot



Troupe »

Les membres du Conseil Municipal
de La Boissière-Ecole



Sont heureux de vous convier à l'inauguration du « Chemin des Enfants de

Qui aura lieu le Dimanche 6 Juin à 11h 45.

Elle sera suivie d'un pot de l'amitié en salle d'activités.

Réponse souhaitée avant le 31 Mai 2010 au 01.34.85.01.25

Ou par mail mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr

En bref

• Déchèteries:

Nous vous rappelons que le SITREVA met en place une carte d'accès à ses déchèteries. Cet accès est gratuit pour les particuliers (dans la limite de 2m3 par semaine) . Pour obtenir cette carte, vous devez déposer une photocopie d'un justificatif de domicile et de votre pièce d'identité auprès de l'agent d'accueil. Il vous indiquera le délai de fabrication de votre carte. Si vous désirez la recevoir chez vous, joignez une enveloppe timbrée (format 22 x11), à votre adresse.

• Interdiction de passage de car, rue de la grande vallée.

Face aux passages répétés d'autocars rue de la Grande Vallée, le conseil municipal a décidé d'installer prochainement un panneau d'interdiction aux cars à l'entrée de la rue côté D80.

• Dépôts de pierres et gravats

Avant de déposer pierres et gravats dans les chemins communaux, il est obligatoire d'en demander l'autorisation préalable en mairie.

• Cantonnier

La Mairie de La Boissière recherche, pour l'entretien des bâtiments communaux, les travaux d'espaces verts et de voirie, un cantonnier à plein temps.

Poste disponible à partir du 15 juillet 2010.

Envoyer CV et lettre de motivation à l'adresse de la mairie.